

-----  
**MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 14 SEPTEMBRE 2017**

Etaient présents : GRASSA Martine, MONNIN Marie-Claire, GODARD Jean-Louis, GODARD Vincent, GREUSARD Liliane, MARSOUDET Laurent, MONNIN Antoine, PONTIUS Nathalie, ROLET Jean-Yves et ROLET Joëlle.  
Absents excusés : BERHAULT Jacques (procuration Liliane GREUSARD).

**1. Modification budgétaires**

Sur le budget 95300, les 33589,48 euros prévus destinés à couvrir le déficit d'investissement n'a pas été prévu sur le compte 1068. A l'unanimité, le Conseil Municipal vote les modifications suivantes :

**SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT**

- compte 1068: + 33 589,48  
- ligne 021 : - 33 589,48  
- ligne 023 : - 33 589,48  
- compte 774 : -33 589,48

**SUR LE BUDGET PRINCIPAL**

- compte 657364 : - 33 589,48  
- ligne 023 : + 33 589,48  
- compte 1641 : - 33 589,48  
- ligne 021 : + 33 589,48

**2. Appartement de l'école – Choix du plaquiste**

Madame MONNIN présente les trois devis proposés par les entreprises EG Agencement (BULLE), BOLARD (AMANCEY) et S3P (LEVIER). Elle explique que la commission s'est réunie pour étudier les devis.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte l'offre la plus complète et la moins-disante de l'entreprise S3P pour un montant de 21 541.00 € HT soit 23 695.10 € TTC.

**3. AMO – Portant sur la sécurisation et création d'un lotissement**

Le dernier compte rendu du bureau d'études et relu et validé par le Conseil à l'unanimité. A l'unanimité également, le lancement de la 1<sup>ère</sup> phase conditionnelle sera demandé au Cabinet d'études « Au-delà du Fleuve » dans les prochains jours.

**4. FREDON**

L'organisme demandant à la Commune de lui fournir des documents relatifs à son engagement dans une charte signée par la SIVOM Haut Lison ; Mme la Maire signale que Villeneuve ne s'était pas engagée à l'époque, mais que lors de Conseils précédents, la question avait été évoquée et la réponse était que la Commune s'engagerait jusqu'au point numéro 2 « Traiter mieux ». Le Conseil Municipal réitère cette volonté d'adhérer jusqu'au point numéro 2. Les documents seront demandés à la FREDON et engagement sera pris.

**5. MAS LE CHATEAU**

Madame GRASSA rappelle au Conseil Municipal qu'elle leur fait depuis plusieurs mois les comptes rendus des réunions et entrevues qu'elle a, avec la Direction de l'Association d'Hygiène Sociale du Doubs concernant le départ de la MAS pour Pontarlier et l'éventualité de « cession » des bâtiments à la Commune, afin d'y installer de manière accessible, l'école, le secrétariat de Mairie, le périscolaire et autres ... A ce stade du dossier, il est nécessaire de valider ou non les études et démarches à engager, afin d'avancer sur ce dossier.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte que soit lancé les études et démarches de faisabilité de ce projet.

**6. FSL et FAAD**

Le Conseil Municipal informé que ses 2 fonds sont alimentés par la Communauté de Communes, décide à l'unanimité des présents de ne pas participer au FSL et FAAD.

**POINTS A VOIR**

**COMPTE-RENDUS :**

**RPI** : Nouvelle institutrice à Villers en remplacement de Mme MARESCHAL (maternelle). RPI = 63 élèves pour 44 familles. Problème de remplacement du fait de la nouvelle organisation voulue par le gouvernement de dédoubler des classes de CP (pas assez d'effectif en face). A noter, les parents sont responsables de leurs enfants jusqu'à la montée dans le bus.

Rappel de consignes pour le bus : placement, politesse et bonne tenue.

Plan ENIR (Ecole Numérique Innovante Rurale) : Afin de doter les écoles rurales de matériel numérique, un plan est proposé. La CCA 800 y a répondu pour toutes ses écoles et financerait à 50% le coût de ce projet, l'état finançant le reste.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Périscolaire : Offre d'emploi. Prendre contact avec la Directrice.
- Lecture du courrier concernant le DIF élu (Droit Individuel à la Formation).
- Remerciements des subventions attribuées (Vermicelloise, Maison des Familles, ligue contre le cancer)
- ADAPEI : Opération brioches au mois d'octobre par Anne-Marie RICHARDOT.
- Travaux de la rue de la Vierge : Une réunion avec l'entreprise et le Maître d'œuvre est programmée le lundi 18/09 à 14h00.
- La Commission finance se réunira afin de travailler sur le dossier des emprunts.
- Station d'épuration : Une pompe et une batterie prévues au budget doivent être commandées.
- Ecole : Petits travaux à faire exécuter par un employé du SIVOM
- Container à verre plein : Contacter PREVAL
- Eaux pluviales : Constat a été fait d'eaux pluviales se déversant dans le réseau d'assainissement. Courrier sera envoyé au propriétaire.
- Secrétariat : La secrétaire de Mairie annonce son départ au 15/12/2017. Une offre d'emploi est déjà diffusée.
- Démission de Martine GRASSA : Pour des raisons de santé, Madame le Maire évoque son éventuelle démission de son poste de Maire, mais souhaiterait rester au sein du Conseil Municipal.

La séance est levée à 22H40

Vu par Nous, Maire de la Commune de Villeneuve d'Amont pour être affiché le 19 septembre 2017, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 19/09/2017  
Mme la Maire,  
Martine GRASSA.